

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 29 janvier 2024

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

# Budget, égalité, bifurcation écologique et proximité à l'ordre du jour

La prochaine séance du Conseil municipal, réunie sous la présidence de Johanna Rolland, maire de Nantes, se déroulera vendredi 2 février 2024 à partir de 9h à l'Hôtel de Ville. Les débats porteront en particulier sur le budget, les sujets d'égalité, de bifurcation écologique, et de proximité avec par exemple le lancement des travaux du futur pôle associatif du Coudray, de nouveaux projets de cours réinventées ou encore de la restauration de l'Église Saint-Clément, ainsi que la culture scientifique et technique et le soutien de la Ville aux commerçants.

## Un budget 2024 de 630,2 M€ pour l'égalité, l'urgence sociale et la bifurcation écologique

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du Conseil municipal de décembre a permis de présenter la stratégie financière de la Ville de Nantes ainsi que son programme d'investissement. Lors du Conseil municipal du 2 février sera présenté le budget primitif 2024 permettant de financer les projets et concrétisations municipales de cette année. **Ce budget de 630,2 M€ illustre les priorités de la Ville : l'éducation, la proximité, la vie sociale, la solidarité, la bifurcation écologique, la culture et bien sûr la sécurité.**

Le contexte financier reste contraint pour les collectivités, avec une inflation élevée qui pèse sur les équilibres financiers de la Ville. **Pour respecter ses engagements du mandat, pour l'égalité et pour répondre à l'urgence sociale, tout en agissant face à l'urgence climatique, la Ville va investir 126,2 M€ cette année.**

Pour suivre ses engagements et ses actions en matière de bifurcation écologique et d'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville déploie son budget de transition écologique, souvent nommé « budget vert », ainsi que son budget sensible au genre, expérimenté l'an dernier. Pour ces deux nouveaux outils, il s'agit de vérifier que les intentions politiques se traduisent bien dans chacun de ces 2 budgets.

## Top départ en 2024 pour les travaux du futur pôle associatif du Coudray dans le quartier Malakoff Saint-Donatien



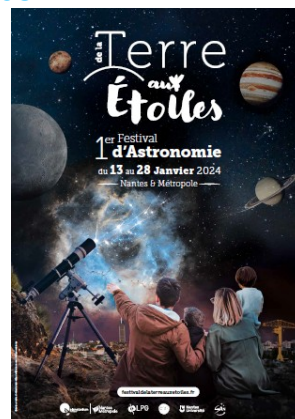
Vues 3D du pôle associatif du Coudray depuis la cour © Domus Architecture

Pour la Ville de Nantes, répondre aux besoins et attentes des habitantes et habitants de ses quartiers par des services en proximité est une priorité. Cette année 2024 marque le début des travaux du futur pôle associatif du Coudray, restructuré et agrandi (près de 300 m<sup>2</sup> supplémentaires). Il rouvrira ses portes à l'horizon 2025 dans les locaux de l'ancienne école maternelle au 2 rue Pierre Benoît, dans le quartier Malakoff Saint-Donatien. Ce nouvel espace générateur de liens dans le quartier, lieu essentiel pour la vie sociale et culturelle, est très attendu

des habitantes et habitants et marque une étape importante dans le réaménagement de l'îlot Coudray. Celui-ci a fait l'objet d'une démarche de dialogue citoyen et s'est déjà concrétisé par l'ouverture en 2021 d'un nouvel espace multi-sports et, entre 2022 et 2023, de l'école du Coudray rénovée, restructurée et agrandie. Le nouveau pôle associatif du Coudray viendra compléter le réseau des équipements associatifs, après notamment la réouverture à l'automne 2023 de la maison de quartier des Haubans à Malakoff.

## Culture scientifique et technique pour toutes et tous à Nantes

Depuis juin 2022, l'écriture collective d'une feuille de route métropolitaine de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) associe de nombreux acteurs autour de 3 grands thèmes : la culture technique et industrielle du territoire métropolitain, les transitions socio-écologiques et la consolidation des communes face aux évolutions des technologies et des sciences. Cette démarche résonne profondément avec l'identité de la Ville de Nantes, riche de son histoire portuaire, industrielle et ouverte sur le monde, qui se tient à la croisée des sciences et des imaginaires, des techniques et de l'expérimentation. Le prochain Conseil municipal va débattre de la contribution de la Ville de Nantes, aux côtés des autres communes de la métropole, à la mise en œuvre de plusieurs actions s'inscrivant dans cette feuille de route métropolitaine. La CSTI s'inscrit ainsi comme une dimension structurante de la politique publique « culture et art dans la ville » de la Ville de Nantes.



## La Ville aux côtés des commerçants du centre-ville et des quartiers



En 2024, la Ville de Nantes continue de soutenir les associations nantaises de commerçants afin d'accompagner les artisans, les commerçants et les restaurateurs au quotidien comme dans les défis que représentent la transition écologique et la transition numérique. Les subventions versées par la Ville aux associations Plein Centre et UNACOD leur permettront de poursuivre et d'enrichir leurs actions, et d'ainsi proposer aux Nantaises et Nantais un centre-ville et des quartiers conviviaux et dynamiques.

## Restauration de l'église Saint-Clément : la Ville protège son patrimoine



Construite entre 1839 et 1875 dans le quartier Malakoff – Saint-Donatien, l'église Saint-Clément est un édifice emblématique du patrimoine culturel nantais en raison de son style néo-gothique, l'ornementation sculptée de sa façade et de son clocher culminant à 80 mètres. Présentant depuis quelques années des dégradations importantes au niveau de sa façade, ayant nécessité des travaux provisoires de sécurisation, l'église Saint-Clément doit faire l'objet de travaux de restauration pour des raisons de sécurité et de préservation du patrimoine.

## Éducation, petite enfance : la Ville s'adapte au changement climatique au service du confort, de la santé et du bien-être des enfants

Qu'il s'agisse de ses multi-accueils petite enfance ou de ses écoles, la Ville de Nantes fait évoluer son patrimoine pour qu'il s'adapte aux nouvelles ambitions qu'elle se donne notamment en matière de bifurcation écologique, de santé environnementale et en terme de confort et de qualité d'accueil. Exemples concrets lors de ce Conseil municipal avec 4 nouvelles cours réinventées, la rénovation thermique d'un multi-accueil et la transformation du collège Guist'hau en école élémentaire.



Projet de cour à l'école maternelle Maison Neuve © Boîte à paysages